

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Boissise-la-Bertrand

## ARRÊTÉ

au nom de la Commune de Boissise-la-Bertrand

Le Maire,

Vu la Déclaration Préalable présentée le 13 juillet 2022 par l'Agence des Espaces Verts d'Ile de France sis 90-92 Avenue du Général Leclerc – 93500 PANTIN et enregistrée par la Mairie de Boissise-la-Bertrand sous le numéro DP 0770392230020,

Vu le projet objet de la déclaration, sur un terrain cadastré C n°0536 d'une superficie de 757 298 m2 situé à Saint-Assise 77350 Boissise-la-Bertrand, consistant :

**-A l'installation d'un poste électrique sur la propriété de la Région Ile de France pour permettre l'alimentation électrique du bâtiment existant. L'emplacement choisi se trouve hors du périmètre de la Réserve naturelle régionale des Bruyères de Saint-Assise. Teinte jaune ivoire claire (RAL 1015).**

Vu le Plan Local d'urbanisme approuvé le 10.03.16, en vigueur depuis le 15 juin 2016, ainsi que ses mises à jour actées les 01.12.18 et le 01.03.19.

Vu l'arrêté de délégation n°ARH-2020-06-35-bis en date du 12 juin 2020 effectif à compter du 15 juin 2020 donnant le droit à Monsieur Alain BERNHEIM, Adjoint à l'Urbanisme, de signer toutes les autorisations d'urbanisme,

## ARRÊTE

### Article 1

**Il est fait non opposition à la Déclaration Préalable n°0770392230020**

Fait à Boissise-la-Bertrand, le 25 juillet 2022

Alain BERNHEIM  
L'Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme

